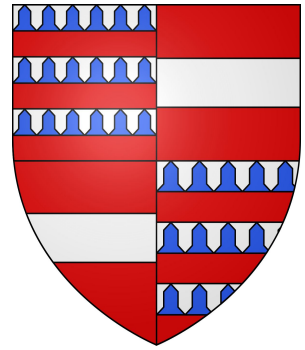
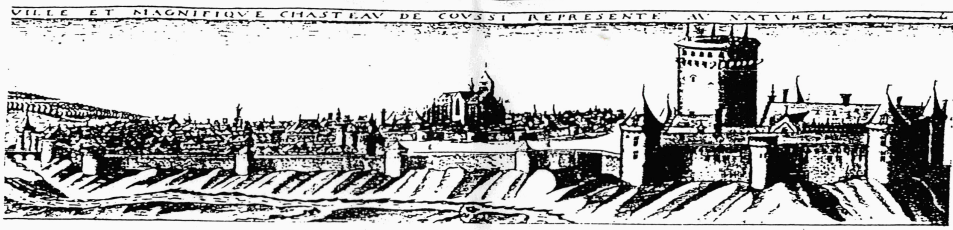


Ni roy, ni duc, ni comte aussi, suis Sire de Coucy !



Depuis 1230, Coucy contribuait à la gloire de l'Europe .

Sa forteresse et son donjon en faisaient le troisième monument le plus visité de France avant sa destruction le 20 mars 1917, immédiatement après le refus par la France de la proposition de Paix de Charles Ier .

Dans son écu, Coucy porte les armes de l'Autriche et des Habsbourg .

L'Association pour la restauration du donjon de Coucy, fondée en 1988 a eu l'honneur de nombreux soutiens pour entamer une saisine du Parlement Européen afin de promouvoir son objet social ;

restaurer le plus fort donjon du monde comme monument symbole de la paix entre les peuples français et allemand et comme monument symbole de la construction européenne.

Ce soutien pour la paix et les générations futures a conduit l'Ardocc à saisir le Parlement par des pétitions, en 2004 puis 2021, qui ont contribué à permettre à l'Association son adhésion à Europanostra .

L'admissibilité d'un projet de restauration pour son examen au sein de l'Union européenne impose au préalable que la caducité des textes imposant " **le maintien en ruine pour montrer aux générations futures la barbarie du peuple allemand**" soit prononcée .

Ces textes attribués à PAUL DOUMER ont subi l'omerta et l'oubli de celui qui pourtant sera le plus aimé par les habitants de l'Aisne et de sa zone martyr parmi tous les Gouvernants des 20 et 21ème siècles .

En dépit de requêtes à la Commune de Coucy et au Conseil départemental de l'Aisne, promulgateur du texte, avec informations constantes des plus hautes autorités de l'Etat français, la caducité n'a pas été prononcée à ce jour.

Cette situation contrevient maintenant à la résolution du Parlement européen de janvier 2024 sur la "**conscience historique européenne**" et l'Ardocc a porté connaissance au Parlement de cette situation par une pétition en cours d'étude, sous référence **1267/2024**.

Ce recours place Coucy et son Donjon au plus haut niveau d'examen.

Sans préjuger du résultat, l'Ardocc se doit de s'engager et promettre qu'elle demandera , par respect pour Paul Doumer et tous les siens, à ce qu'un mémorial spécial lui soit disposé au coeur même du site de Coucy et au plus près de son donjon réhabilité, et ceci dès que le maintien en ruine aura un terme et que des travaux visant à en rétablir l'admiration des peuples d'Europe commenceront .**Pour la Paix entre les peuples, il faut restaurer le donjon de Coucy !**

COUCY-LE-CHÂTEAU

Des siècles d'histoire
vous contemplent

Dans la salle de réunion de Coucy, Enguerrand VII avec derrière lui sa mère, fille de Léopold II de Habsbourg, empereur du Saint Empire .et sa femme, fille du roi d'Angleterre